

CHAMBRE DES COMMUNES

Le jeudi 24 septembre 1987

La séance est ouverte à 11 heures.

Prières

AFFAIRES COURANTES

[Traduction]

LE RÉGIME DE PENSIONS DU CANADA

DÉPÔT DU DOCUMENT DE CONSULTATION SUR LES
PRESTATIONS AUX SURVIVANTS

L'hon. Jake Epp (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Monsieur le Président, au nom du gouvernement, j'ai l'honneur de déposer, dans les deux langues officielles, le document de consultation sur les prestations aux survivants prévues dans le Régime de pensions.

Avec le consentement de la Chambre, je demande que le document de consultation soit renvoyé au comité permanent de la santé nationale et du bien-être social pour plus ample étude.

M. le Président: La Chambre a entendu la requête du ministre. Y consent-elle?

Des voix: D'accord.

* * *

[Français]

PÉTITIONS

OPPOSITION À LA TAXATION DES ALIMENTS

M. Jean-Robert Gauthier (Ottawa—Vanier): Monsieur le Président, j'ai le plaisir et l'honneur de présenter des pétitions conformément à l'article 106 du Règlement, pétitions qui ont été signées par un grand nombre des commettants de ma circonscription d'Ottawa—Vanier et qui déclarent humblement:

que le gouvernement fédéral a imposé aux contribuables canadiens depuis septembre 1984 25 nouvelles taxes ou augmentations de taxes déjà existantes dont certaines s'appliquent aux articles médicaux et dentaires, friandises, bonbons et boissons gazeuses,

que le gouvernement fédéral, dans son projet de réforme fiscale, étudie la possibilité de faire subir aux contribuables canadiens une taxe généralisée sur les biens et services dont la nourriture, que la nourriture constitue un élément vital de la vie quotidienne et que l'imposition de cet article aurait pour

effet de pénaliser sérieusement différentes catégories de contribuables, des personnes âgées, des familles, des chômeurs, des contribuables à faible et moyen revenus, des jeunes.

A ces causes, les pétitionnaires demandent humblement que le Parlement rejette toute mesure qui aurait pour effet d'instaurer une taxe de vente sur les produits alimentaires.

[Traduction]

OPPOSITION AU PROJET DE LOI C-55

M. Neil Young (Beaches): Monsieur le Président, j'ai à présenter une pétition signée par des habitants d'Ottawa et des environs qui demandent au Parlement du Canada de faire en sorte que le gouvernement retire le projet de loi C-55 et lui substitue une mesure législative qui prévoira des audiences rapides et équitables pour les demandeurs devant une Commission du statut de réfugié indépendante de la Commission de l'immigration. Les pétitionnaires estiment que l'on devrait donner un accès universel à de telles audiences au Canada, ainsi que le droit de faire appel sur les faits.

M. Dan Heap (Spadina): Monsieur le Président, j'ai le devoir et l'honneur de présenter, au nom d'un certain nombre d'habitants du Canada, une pétition que le greffier des pétitions a jugée correcte. Les pétitionnaires demandent au Parlement de rejeter les nouvelles règles restrictives en matière d'immigration et qu'on permette à tous les réfugiés légitimes de trouver asile dans notre pays démocratique et d'obtenir une audience devant un organisme judiciaire indépendant qui déterminera la légitimité de chaque demande de statut de réfugié.

Les pétitionnaires demandent donc humblement au Parlement d'agir ainsi, et comme il se doit ils ne cesseront de prier.

M. Vic Althouse (Humboldt—Lake Centre): Monsieur le Président, j'interviens moi aussi pour présenter une pétition de la part d'un certain nombre de Canadiens qui font remarquer que le projet de loi C-55 compromet la vocation d'aide aux réfugiés qu'avait traditionnellement le Canada, car il propose des mesures visant à interdire l'entrée de notre pays à la plupart des demandeurs du statut de réfugié au lieu de donner protection aux authentiques réfugiés.

Les pétitionnaires demandent donc qu'on retire le projet de loi C-55 et qu'on mette en oeuvre des mesures qui permettront aux demandeurs de bénéficier d'audiences rapides devant une Commission du statut de réfugié indépendante de la Commission de l'immigration, et qui assureront un accès universel à ces audiences pour tous les demandeurs de ce statut au Canada ainsi que le droit de faire appel.